



# ACADÉMIE DE STRASBOURG

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Cabinet de la rectrice

## Rectorat

Cabinet  
Tél. 03 88 23 37 11  
Mél : [ce.cabinet@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.cabinet@ac-strasbourg.fr)

6 rue de la Toussaint  
67975 Strasbourg cedex 9

Références : cab/2021-113

Strasbourg, le 1<sup>er</sup> avril 2021

La rectrice de l'académie

à

Mesdames et messieurs les représentants  
des parents d'élèves

Mesdames et messieurs,

Comme l'a annoncé le Président de la République dans son allocution de ce mercredi 31 mars, le contexte épidémique que nous connaissons impose de consacrer le mois d'avril à limiter les interactions sociales pour contenir la circulation du virus et freiner le développement de l'épidémie.

En ce qui concerne les écoles et établissements scolaires, le calendrier retenu est le suivant :

- du mardi 6 avril au samedi 10 avril, enseignement à distance pour tous
- du 11 avril au 25 avril : congés scolaires de printemps pour tous
- à partir du 26 avril :
  - o retour des écoles maternelles et primaires en présentiel
  - o les collèges et lycées restent à distance
- à partir du 3 mai : retour des collèges et lycées en présentiel.

Aujourd'hui et demain, les services académiques, en lien avec les acteurs de terrain et nos partenaires, s'emploient à réactiver la continuité pédagogique à distance.

La mise en œuvre opérationnelle est en cours de stabilisation, et une communication est prévue en direction des parents tant de la part des directeurs d'école que de celles des chefs d'établissement du second degré.

La situation est sans doute différente entre écoles, collèges et lycées. Ces derniers peuvent s'appuyer sur les ressources et moyens du 4.0 et la part d'hybridation déjà mise en place, avec des élèves dont l'âge permet davantage d'autonomie. Les collèges et les écoles ont l'expérience acquise l'an dernier.

Afin de préparer au mieux cette continuité, je me permets de vous inviter à :

- vérifier que vous disposez des identifiants et codes d'accès nécessaires aux connexions aux ENT, messageries et classes virtuelles ;
- vous saisir des nombreuses ressources, disponibles gratuitement sur les différents sites ministériel et académique, en lien avec les recommandations des professeurs ;
- rappeler à vos enfants à quel point il est important de respecter les précautions sanitaires.

Nous pouvons nous appuyer sur la fierté de ce qui a déjà été accompli et ainsi permis d'assurer à nos élèves une année scolaire déjà solide, en dépit de son caractère particulier, et ce grâce à notre mobilisation collective et votre engagement de représentants des parents. Je tiens à vous remercier une nouvelle fois pour nos échanges constructifs en la matière, tout comme je remercie les personnels de l'éducation nationale pour leur engagement.

*Avec tous mes remerciements pour votre action de  
représentants de parents d'élèves,*

Elisabeth Laporte

*Elaporte*